

Actualités du domaine médico-social

ÉDITO

RÉSEAU

PROCHES AIDANTS
ET BÉNÉVOLAT

APPARTEMENTS
AVEC ENCADREMENT

ACCUEIL ET
SÉJOUR

ÉDITO

La Planification médico-sociale pour les personnes âgées (PMS) est entrée dans la **phase de réalisation** des mesures adoptées par le Conseil d'État, en mai 2015, et validées par le Grand Conseil, en janvier 2016. Pour chaque domaine (système d'information, accueil et séjour, réseau et orientation, appartements avec encadrement, prestations de maintien à domicile, proches aidants et bénévolat), les partenaires directement concernés mettent progressivement ces orientations sur pied en étroite collaboration avec le service de la santé publique (SCSP).

Pour marquer ce changement de phase, le bulletin d'information PMS que vous aviez l'habitude de recevoir une à deux fois par année a subi quelques modifications. Nous vous présentons désormais la **nouvelle mouture** « **actualités du domaine médico-social** » sous une forme plus interactive et simplifiée.

L'objectif principal de ce nouveau bulletin est d'informer d'une manière synthétique sur l'avancement des différents domaines de la PMS, et plus largement, du domaine médico-social. Il communiquera également sur les prochaines étapes clés ainsi que les événements marquants à venir, et sera diffusé dès que suffisamment d'actualités seront à notre disposition pour les partager avec vous.

Pour rendre ce **support interactif et vivant**, les partenaires directement concernés pourront transmettre leurs informations relatives aux domaines en question au comité rédactionnel (voir p.5), dès qu'ils le souhaiteront.

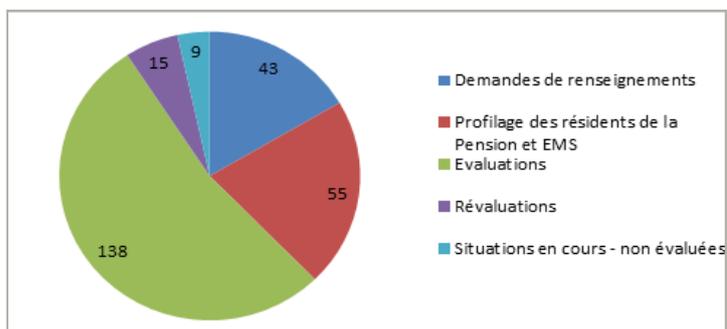
Ce bulletin s'adresse à toute personne intéressée par la planification sanitaire du canton, et plus spécifiquement par les actualités relatives au champ médico-social. Afin de diffuser plus largement, nous demanderons à chacun d'entre vous de bien vouloir partager ces informations plus loin ou, en cas d'intérêt, de nous transmettre une liste de distribution. Pour votre information, il sera à disposition de tous sur le site Internet PMS (lien ci-dessous).

Nous vous remercions d'avance de l'intérêt que vous porterez à ces informations et restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Il y a maintenant une année, l'Association Réseau Orientation Santé Social (AROSS) a ouvert ses portes. L'AROSS a mis sur pied un projet pilote dans la région du Locle et des Brenets pour orienter, informer et accompagner les personnes âgées de cette région et leur entourage.

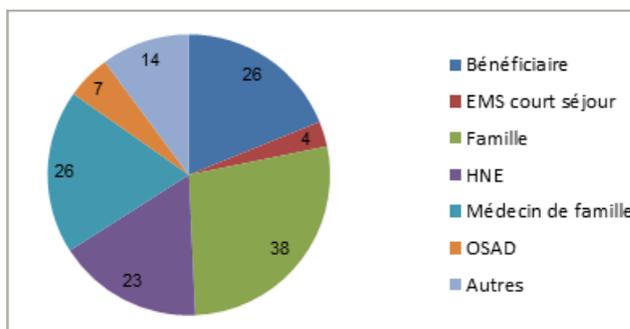
Durant l'année 2016, leurs activités principales ont consisté à la mise en place de leurs prestations, à la définition des éléments de collaboration avec les partenaires et à la création d'un lien de confiance avec les bénéficiaires et leurs proches. En voici un aperçu des premiers constats en janvier 2017 :

Activités : Total des activités



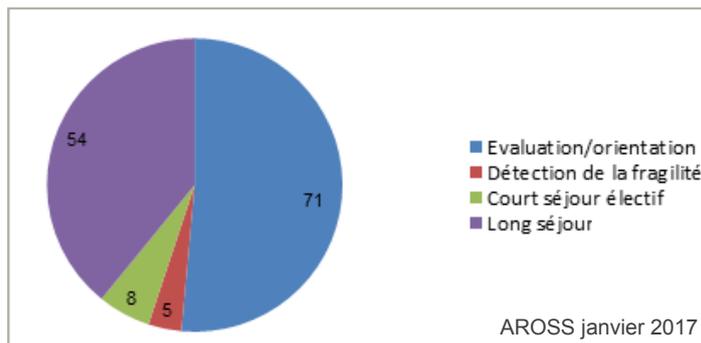
AROSS janvier 2017

Provenance des demandes d'intervention de l'AROSS



AROSS janvier 2017

Types de demandes d'interventions



AROSS janvier 2017

→ Pour information : environ 50% des bénéficiaires étaient pris en charge par un prestataire d'aide et de soins à domicile au moment de la demande.

Depuis le 1er juin 2016, une offre **d'accueil d'urgence sociale*** est proposée par l'EMS La Résidence au Locle. L'AROSS a eu recours à cet hébergement de courte durée à quelques reprises, ce qui a permis d'éviter des hospitalisations inappropriées. L'accès à ce lit est actuellement réservé aux personnes domiciliées dans le district du Locle et des critères d'admission sont fixés. Par exemple, il ne peut pas s'agir d'une personne qui est hospitalisée dans une unité de soins stationnaires.

En septembre 2016, le périmètre du projet pilote a été étendu à l'ensemble du district du Locle (communes de La Brévine, Brot-Plamboz, Le Cerneux-Péquignot, La Chauv-du-Milieu et Les Ponts-de-Martel).

Un rapport d'évaluation du projet pilote sera élaboré à l'automne 2017.

Pour plus d'informations, veuillez consulter le site Internet de l'AROSS.

www.aross-ne.ch



***Accueil d'urgence sociale : permet d'accueillir pour une durée maximale de 7 jours une personne âgée :**

- dépendante de son conjoint ou d'un proche aidant qui est subitement dans l'incapacité d'assumer son rôle habituel ;
- dont l'appartement n'est plus habitable ;
- qui ne peut rester à son domicile afin d'éviter une hospitalisation inappropriée.



AROSS
ASSOCIATION
RÉSEAU
ORIENTATION
SANTÉ
SOCIAL

HEURE D'OUVERTURE - LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 18H

Rue de la Banque 7 / 2400 Le Locle
Tél +41 (0)58 717 88 90 / Fax +41 (0)32 967 49 49
info@aross-ne.ch / www.aross-ne.ch

Journée intercantonale des proches aidants 2016

Autour du 30 octobre 2016, pour la deuxième année consécutive, le Département des finances et de la santé (DFS) a organisé en étroite collaboration avec les cinq autres cantons concernés (Vaud, Genève, Fribourg, Jura et Valais) et les partenaires du domaine, la **Journée intercantonale des proches aidants sous le thème « pouvoir s'accorder du temps »** (voir programmation complète à droite).

Le 28 octobre 2016, le DFS proposait son action centrale avec la conférence de Mme Lytta Basset, une table ronde et des stands d'information. Quinze partenaires ont mis à disposition du public un stand d'information et une septantaine de personnes ont répondu présentes à la conférence. Dans l'ensemble, les différents partenaires ont constaté une baisse de la fréquentation par rapport à l'année 2015.



Nous profitons de cette occasion pour remercier tous les partenaires et participants d'avoir permis que cette journée voit le jour.

En 2017, les partenaires intéressés pourront proposer des actions dans le cadre de cette journée. Le rôle du DFS se limitera à communiquer et à faciliter la collaboration entre ces derniers. Dans une volonté de garder un élan à long terme, le DFS a décidé d'organiser cet événement et une action spécifique à un rythme bisannuel. Il mettra donc toute son énergie dans cette organisation en 2018.



Commission stratégique et opérationnelle pour les proches aidants

Le règlement pour les commissions stratégique et opérationnelle pour les proches aidants a été adopté par le Conseil d'État fin 2016. Elles se constitueront tout prochainement.

Règlement

Bénévolat

Depuis le mois de mai 2016 et pour une durée d'une année, le DFS a mandaté l'ANSB afin qu'elle puisse préparer sa structure à jouer le rôle d'acteur principal du déploiement de la politique cantonale pour la promotion du bénévolat organisé. Mme Latha Heiniger a été mandatée par l'ANSB pour cette phase de préparation. Des groupes de travail et un comité de pilotage, auquel le SCSP participe, ont été constitués à cette fin. Pendant ce processus, le SCSP accompagne et suit de près l'avancement des travaux.

Pour plus d'informations, nous vous laissons parcourir leurs bulletins d'information et leur site Internet www.benevolat-ne.ch.



Brochure d'information à l'intention des proches aidants

La 2ème édition de la brochure d'information à l'intention des proches aidants est à votre disposition au SCSP en format papier et sur la page Internet www.ne.ch/proches-aidants.

Bulletin ANSB été 16

Bulletin ANSB automne 16

Bulletin ANSB hiver 16



Appartements avec encadrement

Un guide d'information pour les appartements avec encadrement va être diffusé prochainement. Il regroupe les informations principales pour les promoteurs, les prestataires et les futurs locataires. Il sera à disposition du public sur le site Internet de la PMS (www.ne.ch/ae) et sous format papier au SCSP, dès fin mars 2017.

Petit point de situation des derniers projets de construction concrets :

- Dès le 1er octobre 2016, dans le quartier Le Corbusier 20 nouveaux appartements avec encadrement sont disponibles (il reste encore un appartement à louer).
- À La Chaux-de-Fonds, le projet des Forges va pouvoir commencer les travaux, dès fin mars 2017, avec la construction de 51 appartements avec encadrement qui devraient être terminés début 2019.

D'autres projets sont bien sûr à l'étude un peu partout dans le canton mais il faudra redoubler d'efforts pour atteindre nos objectifs.

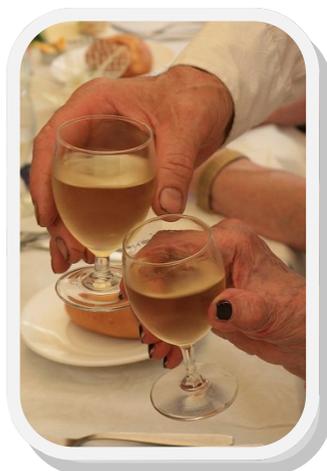
Une cellule de suivi a été créée avec la participation de l'office cantonal du logement (OCNL), le RUN, le service de l'aménagement du territoire (SAT) et le SCSP afin de se coordonner dans la promotion et le développement de ces appartements. Les communes sont également intégrées dans ce processus, car leur rôle est primordial.



Personnes de contact

www.ne.ch/ae

- ◆ Office cantonal du logement (OCNL) : aide à la pierre, accompagnement de projet de construction
Mme Nicole Decker au 032.889.44.75 ou nicole.decker@ne.ch
- ◆ Service cantonal de la santé publique : prestations d'encadrement et reconnaissance
Mme Marie-France Vaucher au 032.889.52.39 ou omdh@ne.ch



Dans le cadre de la semaine nationale alcool à Neuchâtel (11 - 21 mai 2017)

Le 11 mai 2017, le SCSP en collaboration avec la Fondation Neuchâtel Addictions, organise une **demi-journée de formation pour les collaborateurs des EMS et des soins à domicile** concernant la problématique de la consommation d'alcool chez les seniors.

La formation se déroulera à la cité universitaire (Alfen, Clos-Brochet 10, Neuchâtel), le matin. Les personnes concernées peuvent contacter directement Mme Andrani à l'adresse mail ci-dessous.



amanda.andrani@ne.ch

Accueil et séjour

Planifications régionales

Initiés en 2015, les travaux de planifications régionales ont réuni les directions d'EMS et les foyers de jour (existants et nouveaux) qui ont été répartis en quatre régions : les Montagnes, le Littoral, le Val-de-Ruz et le Val-de-Travers.

Des réunions ponctuelles de suivi ont eu lieu tout au long de l'année 2016. À fin décembre, la première étape a été clôturée avec la fourniture, au SCSP et par chaque institution, d'un plan d'intentions institutionnel (nombre de lits/places selon la mission à l'horizon 2022) et d'une carte d'identité de projet, lorsqu'il y a un impact futur sur l'autorisation d'exploiter, comme un changement ou une spécialisation de mission (psychogériatrie, court-séjour, foyer de jour, etc.) ou encore la création de nouvelles chambres individuelles.

Ces différents documents ont été consolidés et ont fait l'objet d'une séance de restitution, le 13 février dernier, en présence du chef du DFS. Les conclusions de cette consolidation ont été présentées, en voici les principales :

Offre globale de lits dans le canton de Neuchâtel

	Existant	2022	Impacts	Intentions	% de l'objectif
CANTON	2187	2077	-110	-78	70%
Littoral	1058	1058	0	-18	
Val-de-Ruz	206	206	0	-7	
Montagnes	685	623	-62	-26	42%
Val-de-Travers	238	190	-48	-27	56%

- Aucune augmentation de lits sera acceptée quelle que soit la région ;
- Poursuite du travail par le SCSP dans les régions où l'objectif n'est pas atteint ;
- Priorité à la mission de court-séjour et à l'accueil de jour selon les régions ;
- Déploiement d'une pension par région ;
- Mise en œuvre des projets 2017 pour l'accueil de jour (Littoral, Val-de-Travers) selon le cadre budgétaire à disposition ;
- Révision du détail des missions par rapport à la gériatrie et à la psychogériatrie (transfert dans la mission de pension, pas d'augmentations de lits, autres évolutions) ;
- Lien à faire avec le projet « Évaluation des infrastructures » qui vise à expertiser l'ensemble des bâtiments d'EMS, notamment par rapport à l'offre en chambres individuelles et aux coûts annoncés pour les différents projets.



[La liste des EMS du canton](#) a été mise à jour et se trouve à votre disposition sur la page Internet du SCSP.

Accueil

Actuellement [cinq foyers de jour](#) fonctionnent dans le canton, dans le cadre d'un projet-pilote. Un contrat de prestations a été conclu avec ces institutions pour les années 2016 et 2017. Il pose déjà les premières bases de la future réglementation et des tarifs.

Les contacts avec les nouveaux foyers de jour susceptibles de démarrer en 2017 sont actuellement en cours. Une session de formation à l'outil d'évaluation spécifique pour ces structures aura lieu après la rentrée estivale.

Neuchâtel, Mars 2017

Responsable édition : Vincent Huguenin-Dumittan, chef du Service de la santé publique

Comité rédactionnel : Yves Grosclaude, chef de l'office du maintien à domicile et de l'hébergement

Lysiane Mariani, déléguée à la promotion de la santé

Angelica Torres, collaboratrice scientifique

Marie-France Vaucher, chargée de projet